

L'installation des jeunes agriculteurs

Recensement agricole 2010

Novembre 2013



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET

D'EURE-ET-LOIR



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES

Sommaire

Préambule	4
Données de cadrage Eure-et-Loir	5
Surface Agricole Utile (SAU).....	5
Age des chefs et coexploitants.....	5
La succession des exploitations agricoles	6
Succession des chefs d'exploitation de plus de 50 ans.....	6
Les chefs d'exploitation de plus de 50 ans.....	6
Les exploitations sans successeurs connus.....	7
L'installation des agriculteurs	8
Les chefs d'exploitation de 40 ans et moins.....	8
Evolution des installations (aidées et non aidées).....	9
Caractéristiques des installations aidées (avec DJA).....	11
Caractéristiques des installations non aidées (sans DJA).....	13
Les chiffres clefs de l'installation en Eure-et-Loir	15

Préambule

● Sources des données

Cette étude reprend les données utilisées par la DRAAF (SRISE) pour la réalisation de la plaquette Agreste Centre d'avril 2012 (N°2012AR22). Il s'agit des résultats du recensement général agricole 2010 relatif au département d'Eure-et-Loir. Des données fournies par le Service Economie Agricole de la DDT 28, relatives au nombre de dossiers d'aides à l'installation ont également été utilisées.

● Définitions

Jeune agriculteur :

Agriculteur de 40 ans ou moins.

Installation :

L'année d'installation considérée dans le document correspond à l'année à laquelle le chef d'exploitation ou le premier coexploitant a pris la direction de sa première exploitation agricole.

Installation aidée :

L'installation aidée est assimilée ici à l'obtention d'une DJA (Dotation Jeune Agriculteur). Pour être éligible à la dotation jeune agriculteur, un candidat doit présenter un projet d'exploitation viable sur le plan économique. Il doit être âgé de 18 à 39 ans et disposer d'un diplôme au moins égal au bac professionnel option "conduite et gestion d'une exploitation agricole" ou au brevet de technicien agricole (BTA) ou s'engager à l'acquérir dans les 3 ans.

Le montant de la DJA varie de 8 000 à 17 300 € en zone de plaine. Il est modulé par le Préfet du département, en fonction du projet du candidat et après examen en Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA). La DJA est payée en un seul versement après le constat d'installation.

Il existe d'autres aides à l'installation non prises en compte dans le cadre de cette étude : prêts bonifiés, avantages divers (sociaux, fiscaux,...), aides des collectivités territoriales.

Exploitation agricole (au sens de la statistique agricole) :

C'est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales, ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (Droit à Paiement Unique : DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de Prime Herbagère Agro-Environnementale (PHAE) ;
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...),
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements SIREN ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique Agricole Commune présume de l'indépendance de gestion.

La production brute standard :

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la Production Brute Standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en "moyennes et grandes exploitations", quand elle est supérieure ou égale à 25 000 €, en "grandes exploitations" quand elle est supérieure ou égale à 100 000 €. En région Centre, une exploitation avec 25 000 € de PBS correspond à une exploitation ayant 27 ha de blé tendre ou 11 vaches laitières et une exploitation de 100 000 € de PBS à 109 ha de blé tendre ou 44 vaches laitières.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique.

Données de cadrage : Eure-et-Loir

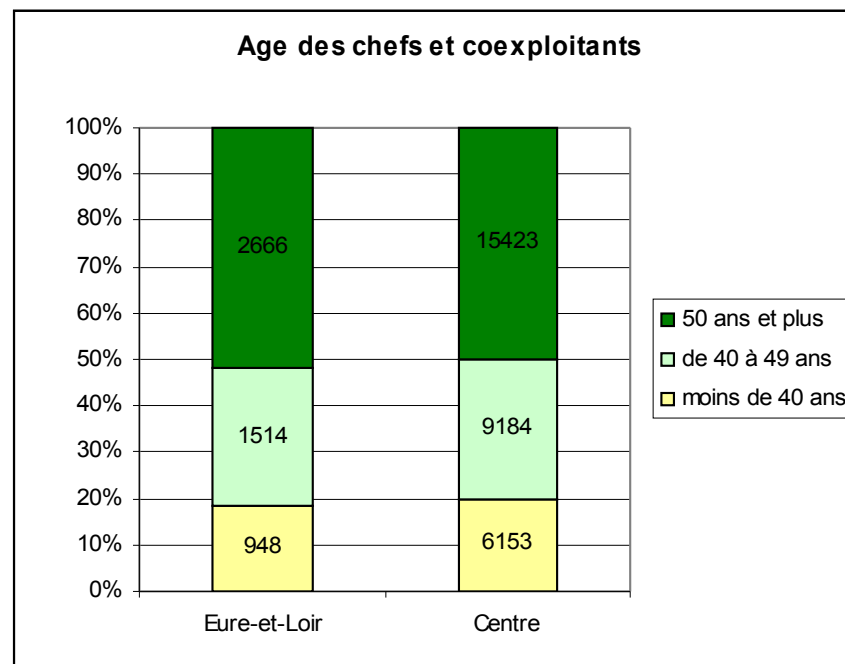
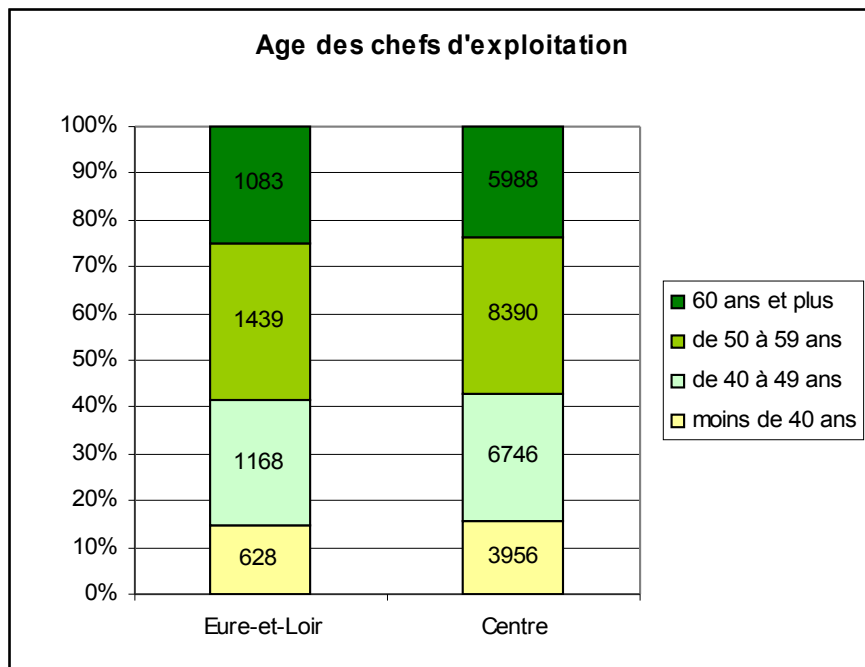
● Surface Agricole Utile (SAU)

Entre 2000 et 2010, la baisse du nombre des exploitations (- 882) et la relative stabilité de la SAU concourent à une hausse de la SAU moyenne (+ 17 ha).

	RGA 2000	RGA 2010	Evolution 2000 - 2010
SAU	454 997	450 551	-0,98%
Nombre d'exploitations	5 200	4 318	-16,96%
SAU moyenne	87,50	104,34	19,25%

● Age des chefs et coexploitants

En Eure-et-Loir, l'âge moyen des chefs d'exploitation et des coexploitants est de 51 ans pour les hommes et 56 pour les femmes, très proche de la moyenne régionale (51 et 57). Cependant, leur répartition par tranche d'âge montre que la part des moins de 40 ans est plus faible en Eure-et-Loir et que la part des plus de 50 ans y est plus importante.



La succession des exploitations agricoles

● Succession des chefs d'exploitation de plus de 50 ans

Une succession moins difficile que dans le reste de la région

En Eure-et-Loir, près de 46% des chefs d'exploitation de plus de 50 ans connaissent leur successeur.

C'est le taux le plus élevé de la Région dont la moyenne est de 38%. La Région se situe quant à elle au dessus de la moyenne nationale de 33%.

En Eure-et-loir, lorsque le successeur est connu, il s'agit dans 80% des cas d'un coexploitant (associé-exploitant d'une forme d'exploitation sociétaire), contre 68% en Région.

● Les chefs d'exploitation de plus de 50 ans

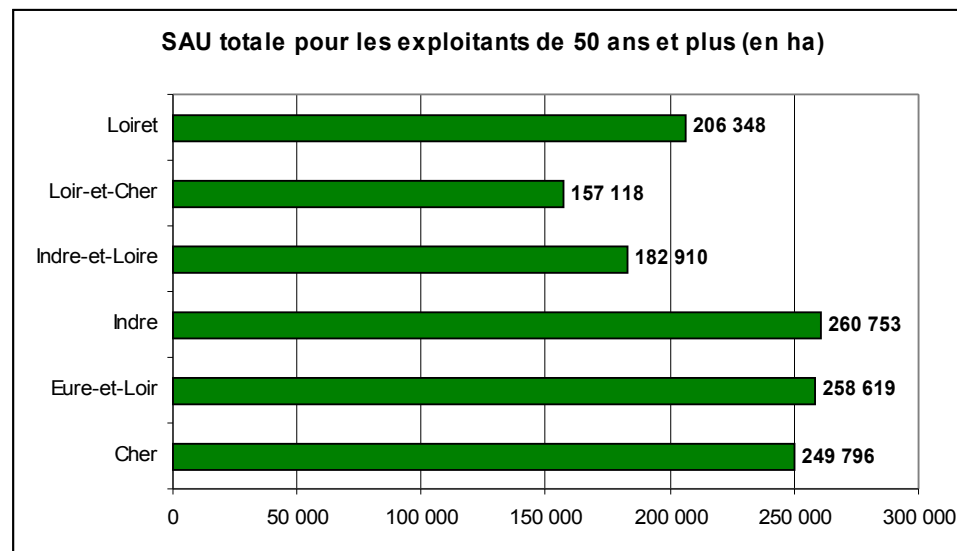
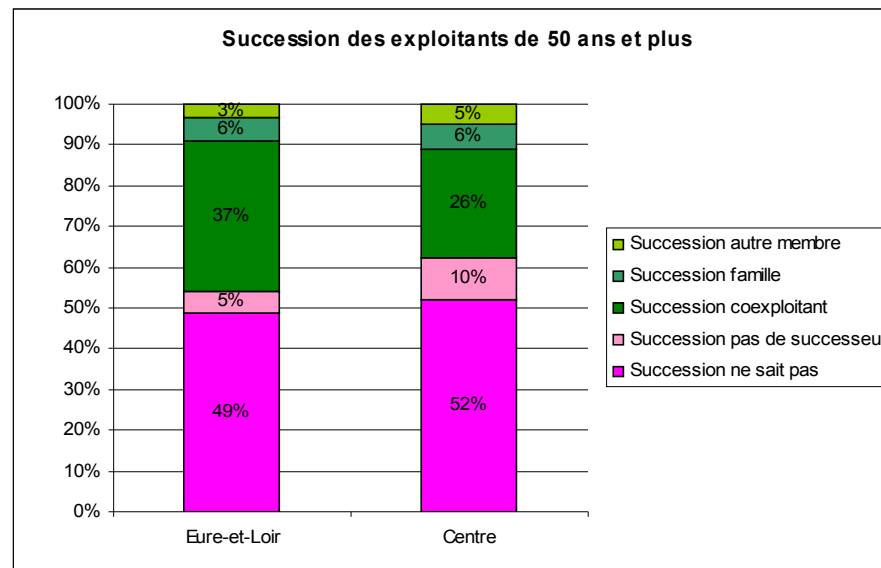
Le département compte 2 666 chefs d'exploitation de plus de 50 ans qui exploitent 258 618 ha de Surface Agricole Utile (SAU). Ils représentent 61,7% de l'ensemble des exploitants pour 57,4% de la SAU.

La surface moyenne de leur exploitation est de 97 ha, supérieure à la moyenne régionale de 85 ha. Elle est cependant inférieure à la SAU moyenne de l'ensemble des exploitations d'Eure-et-Loir (104,3 ha) et de la région (94 ha).

Concernant leurs orientations technico-économique, ils ne se démarquent pas de l'ensemble des exploitants. Il n'y a pas non plus de différence en terme de statut où le statut individuel domine (62%).

La part des terres qu'ils détiennent en faire-valoir direct est de 16%, proche de la moyenne régionale de 17% (la moyenne de l'ensemble des exploitants de la région est de 14,7%).

La part des chefs d'exploitation de plus de 50 ans dans les moyennes et grandes cultures est la même que pour l'ensemble des chefs d'exploitation, à savoir 80%.



● Les exploitations sans successeurs connus

26% de la SAU exploitée par des exploitants sans successeurs connus

Les chefs de plus de 50 ans sans successeurs connus sont au nombre de 1447 et exploitent 119 152 ha, soit presque la moitié des surfaces détenues par les chefs d'exploitation de cette tranche d'âge, ou 26,4% de la SAU départementale.

La situation est donc meilleure en Eure-et-Loir que dans le reste de la Région Centre où cette moyenne est de 29%.

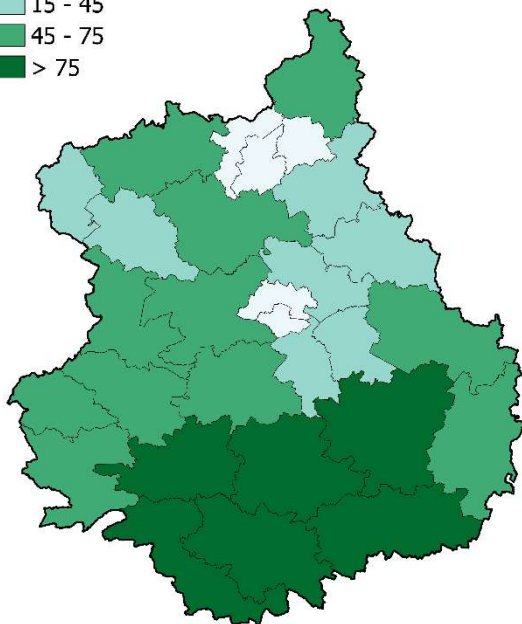
La superficie moyenne de ces exploitations est de l'ordre de 82 ha, plus faible que la moyenne des plus de 50 ans (97 ha) et que la moyenne départementale (104 ha).

Ils sont très majoritairement en exploitation individuelle (69% contre 62% pour l'ensemble des exploitations).

Il s'agit principalement d'exploitation en OTEX (orientations technico-économiques des exploitations) grandes cultures (80%) contre 53% en région.

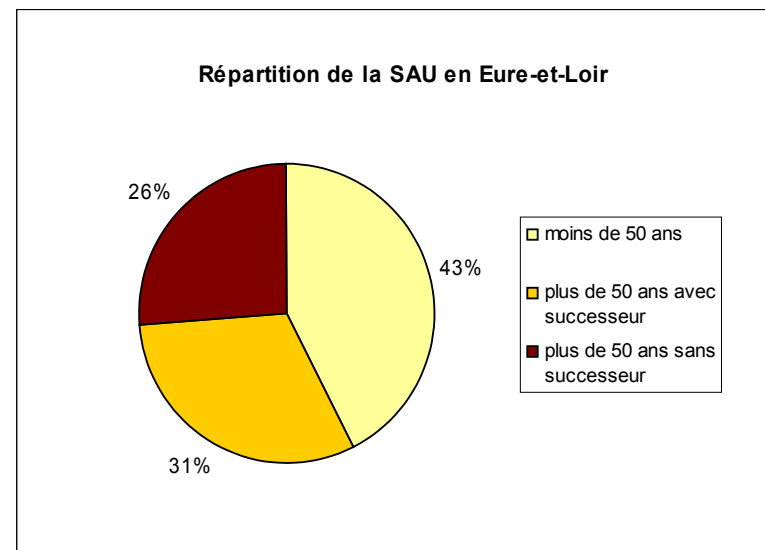
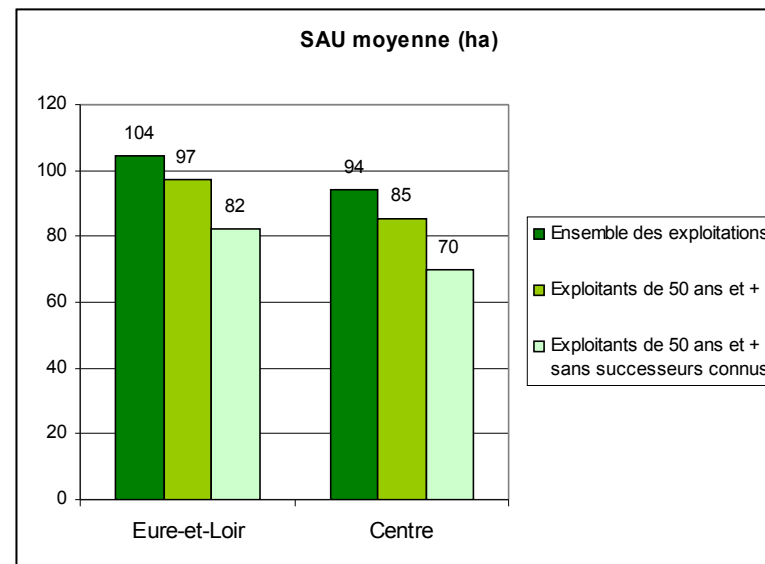
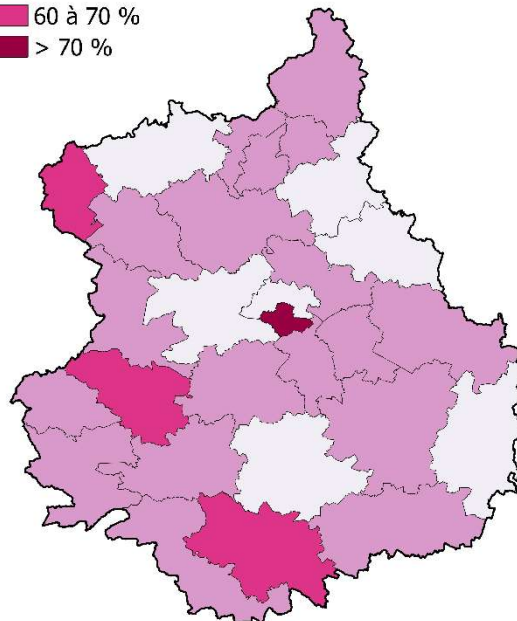
Exploitants de 50 ans et plus sans successeurs connus

- < 15
- 15 - 45
- 45 - 75
- > 75



Part des exploitants de 50 ans et plus sans successeurs connus

- 40 à 50 %
- 50 à 60 %
- 60 à 70 %
- > 70 %



L'installation des agriculteurs (aidée et non aidée)

● Les chefs d'exploitation de 40 ans et moins

Moins de jeunes chefs d'exploitation en Eure-et-Loir, mais qui gèrent de grandes exploitations.

Les chefs et co-exploitants de 40 ans et moins représentent 18,5% de l'ensemble des 5 128 chefs et co-exploitants d'Eure-et-Loir.

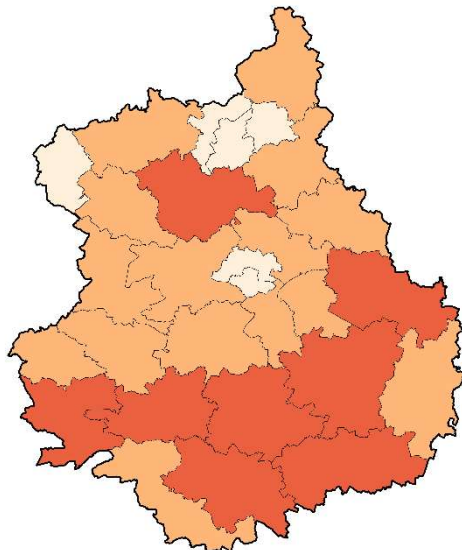
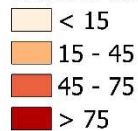
C'est en Eure-et-loir qu'ils sont le moins représentés, la moyenne régionale s'établissant à 20%.

Ils exploitent près de 132 380 ha de SAU, ce qui représente 29% de la SAU départementale. Cette proportion est la plus faible des départements de la région dont la moyenne s'établit à 34%.

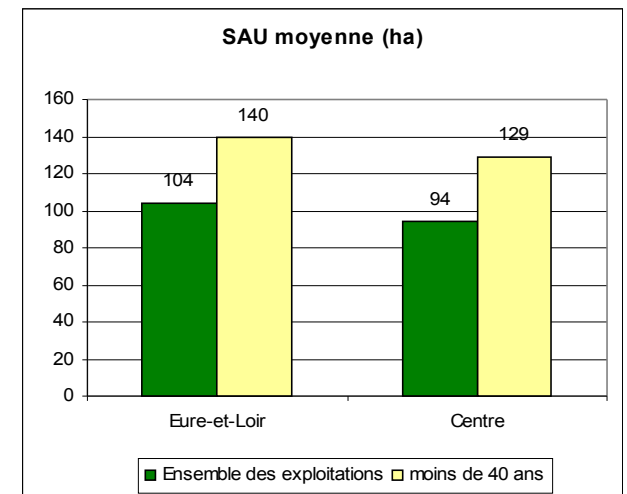
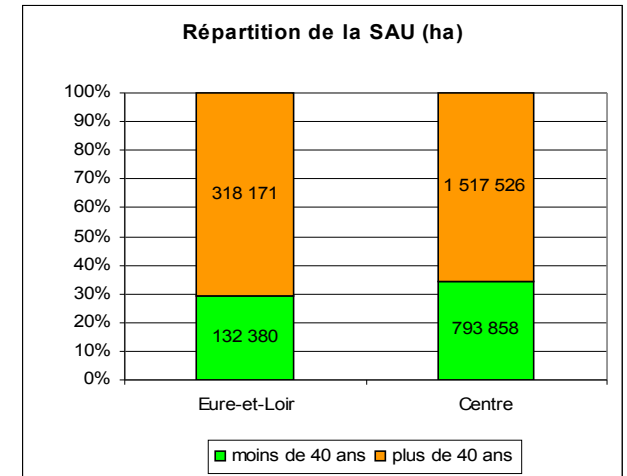
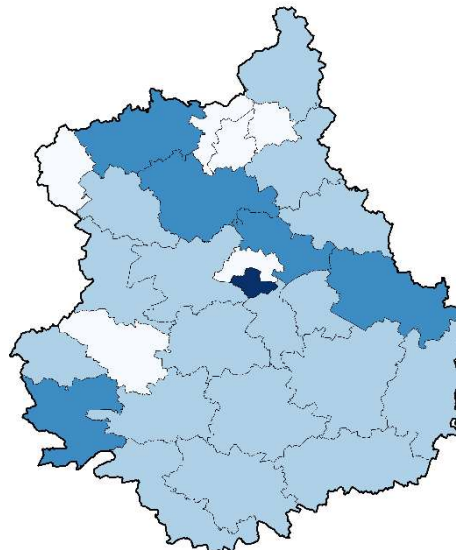
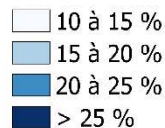
Plus des deux tiers (68%) gèrent de grandes exploitations, ce qui est supérieur à la moyenne régionale de 65%.

La surface agricole moyenne valorisée par ces jeunes chefs atteint ainsi près de 140 ha, contre 104,3 ha de moyenne départementale.

Chefs et coexploitants de 40 ans et moins



Part des chefs et coexploitants de 40 ans et moins



En Eure-et-Loir, les jeunes chefs d'exploitation sont essentiellement représentés dans les orientations grandes cultures avec 81% contre 51% pour la région.

Leurs exploitations sont à 44% en statut individuel et à 31% en EARL. Ces taux sont légèrement supérieurs à ceux de la Région (41% et 30%).

Enfin, la location auprès de tiers (71%), notamment familiaux, est le mode de faire-valoir le plus couramment utilisé par les jeunes exploitants, suivi par la location de terres auprès d'associés (22%). Le faire-valoir direct ne représente que 5% des surfaces exploitées par les moins de 40 ans contre 15% pour l'ensemble des exploitants de la région.

● Evolution des installations (aidées et non aidées)

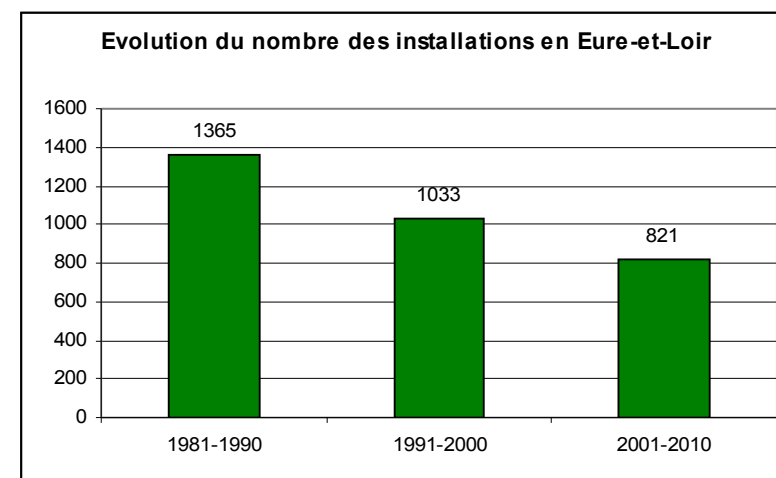
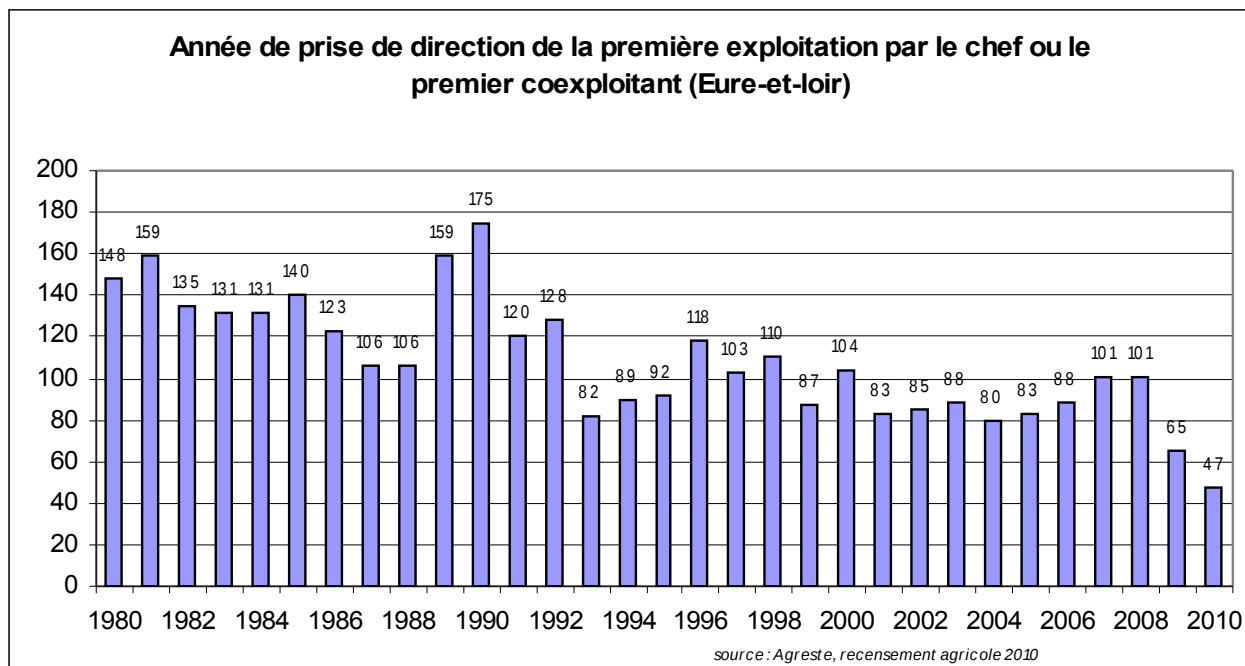
Une tendance à la baisse des installations

Depuis 1980, 3 367 chefs ou co-exploitants se sont installés en Eure-et-Loir, ce qui représente 17% des 19 800 chefs ou co-exploitants installés dans le Centre.

L'évolution des installations dans le département marque une nette tendance à la baisse. En effet, en 1980, on dénombrait 148 installations pour seulement 47 en 2010. En comparant le volume des installations par période, la baisse est de -20,5% entre 2001-2010 et 1991-2000 et de -24,3% entre 1991-2000 et 1981-1990.

Cette évolution est similaire à celle de la Région dont le nombre d'installations est passé de 918 à 296. Le rythme de cette diminution est de 3,7% chaque année, ce qui équivaut en moyenne à 12 unités.

Ce fléchissement est discontinu, en lien avec des éléments conjoncturels : mise en place des aides directes en 1993, application du découplage des aides en 2006, crise économique de 2009, rénovation du dispositif des aides à l'installation,... Cependant, il est principalement dû aux difficultés d'accès au foncier et à l'augmentation du coût des reprises (forte concurrence).



Il s'agit des exploitants présents en 2010. Les exploitations installées mais qui n'existent plus n'ont pas été recensées. Par conséquent, le nombre d'installations est sous-estimé.

Une majorité de jeunes chefs installés avec des aides.

Concernant les exploitants de 40 ans et moins présents en 2010 en Eure-et-loir, 57% se sont installés en bénéficiant d'une dotation jeune agriculteur (DJA). Cette part est plus importante que dans le reste de la région dont la moyenne est de 55%.

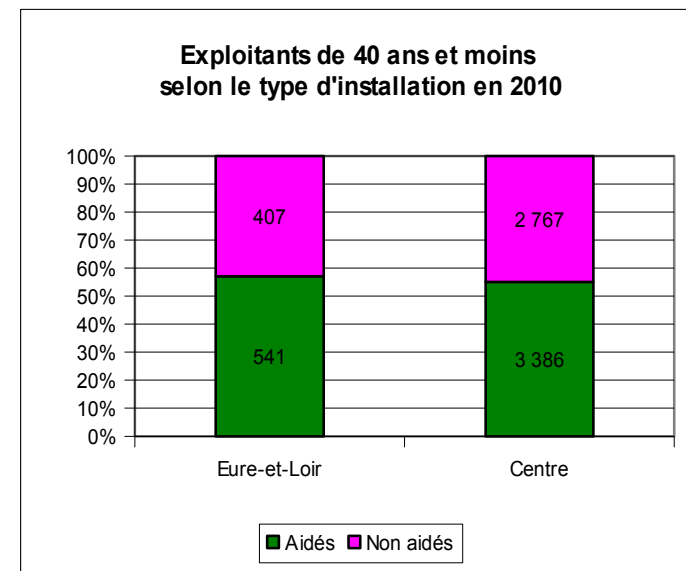
Une augmentation continue du nombre d'installations aidées depuis 2009.

Le graphique ci-dessous comptabilise les dossiers instruits en DDT 28 et auparavant en DDAF 28, depuis 1981.

Sur la longue période, on observe une diminution du nombre des installations aidées qui est passé de 74 /an en moyenne dans les années 1980 à 40 /an dans les années 2000. Le minimum a été atteint en 2009 avec 31 DJA attribuées.

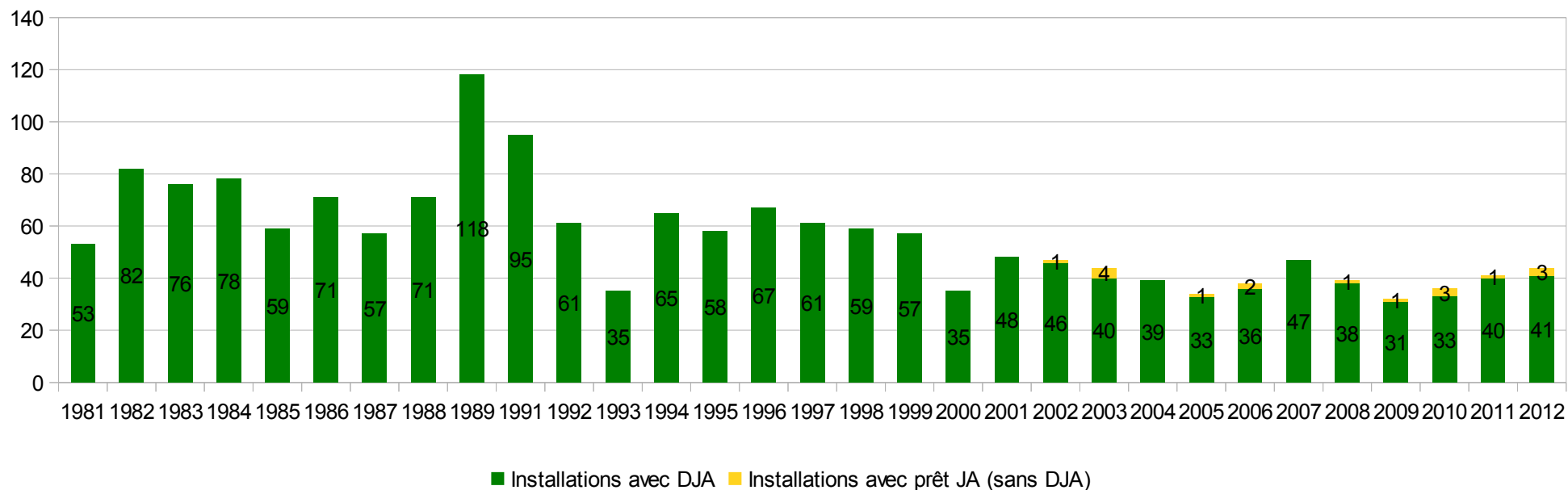
Toutefois, le nombre d'installations aidées en Eure-et-Loir connaît une hausse depuis 2009, après une baisse de 2007 à 2009.

C'est le seul département de la Région où cette dynamique positive a été observée.



Nb : la DJA peut avoir été perçue pour une autre exploitation que celle dirigée en 2010.

Les installations aidées en Eure-et-loir (source DDT 28)



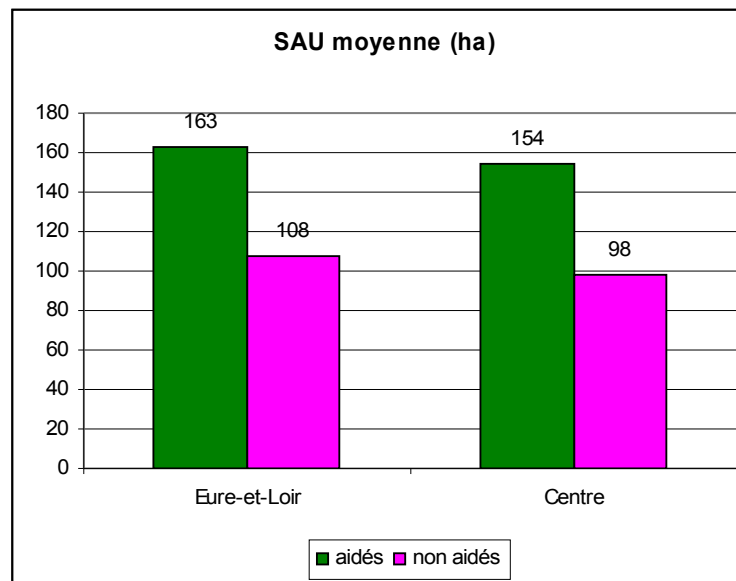
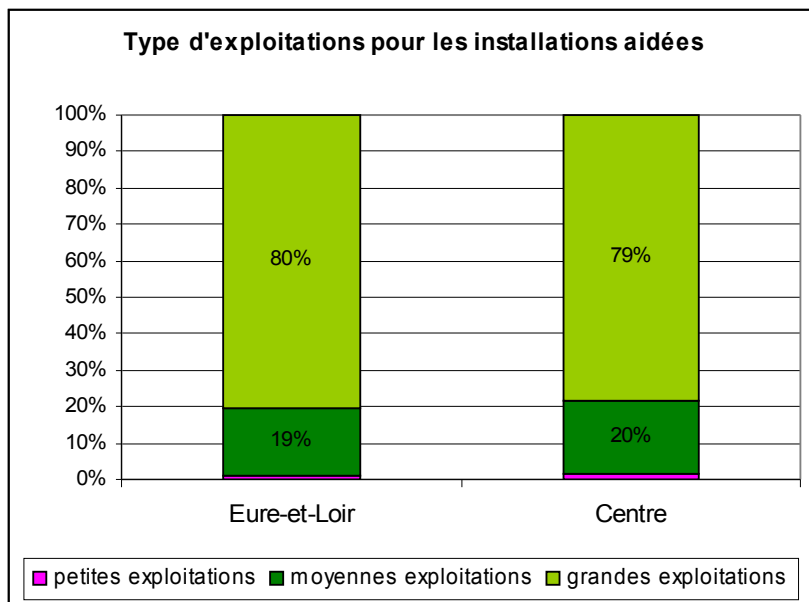
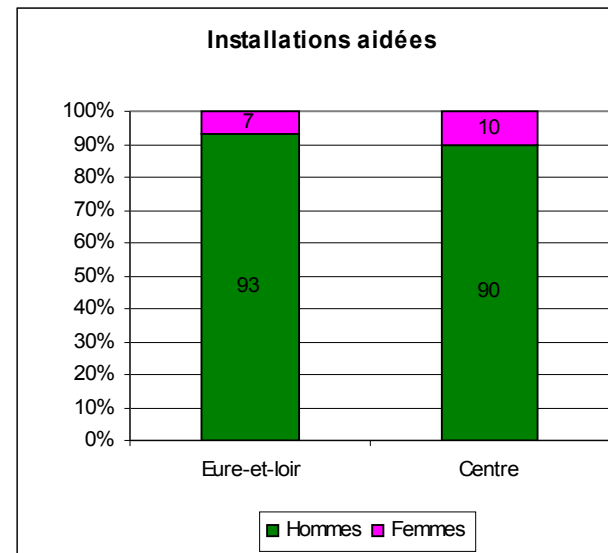
● Caractéristiques des installations aidées (avec DJA)

Les hommes et les grandes exploitations sur-représentés.

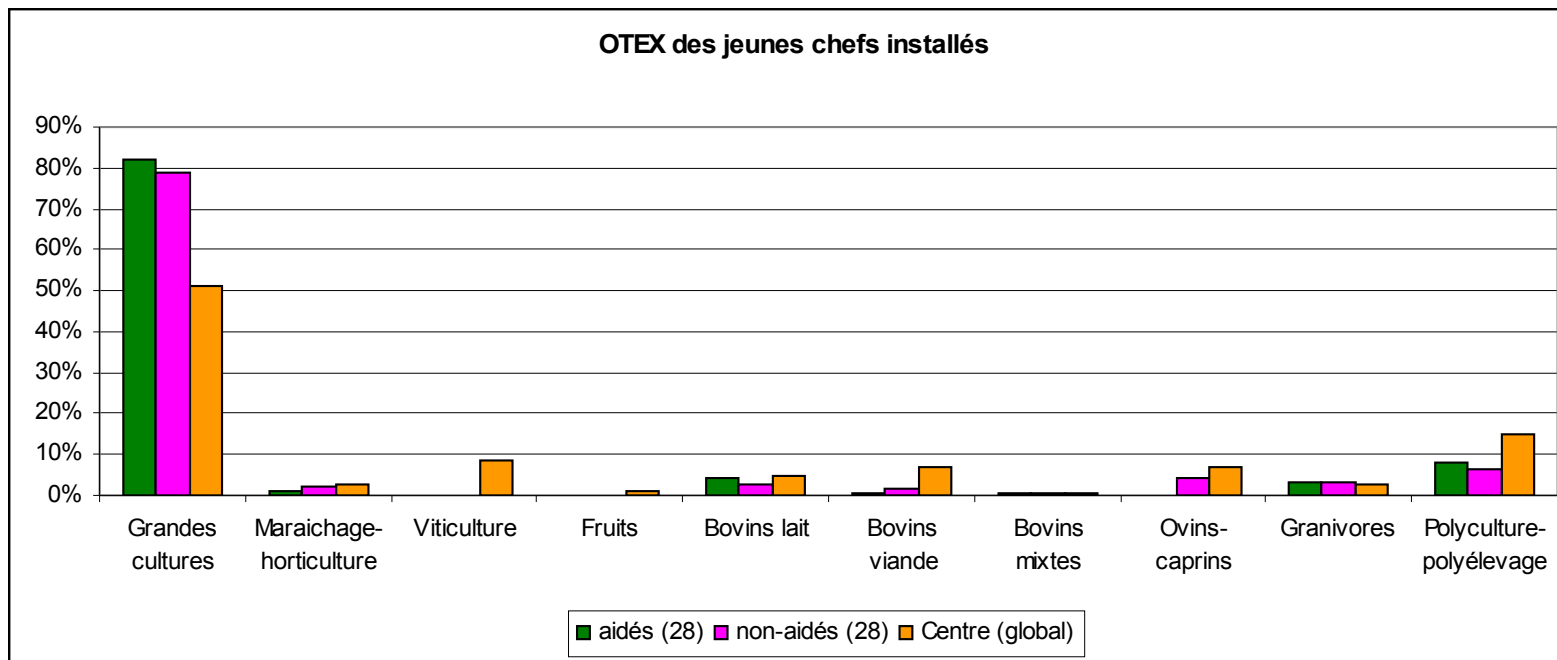
Les jeunes chefs (de 40 ans et moins) installés avec les aides sont très majoritairement des hommes (93% en Eure-et-Loir et 90% en région) qui gèrent de grandes exploitations.

Ainsi, ils valorisent 88 404 ha dans le département soit 67% de la surface exploitée par les jeunes chefs.

La superficie moyenne par exploitation atteint 163 ha, c'est-à-dire presque 60 ha de plus que la moyenne des exploitations du département.



L'orientation technico-économique est majoritairement axée sur les grandes cultures (82%) et est très proche de l'ensemble des jeunes chefs.



A l'échelle de la région :

Les jeunes chefs installés avec des aides sont très bien formés puisque 87% ont suivi des études secondaires longues ou des études supérieures. Leurs niveaux d'étude est ainsi supérieur au niveau requis pour bénéficier de la DJA, à savoir être titulaire d'un diplôme au moins égal au bac professionnel option "conduite et gestion de l'exploitation agricole" ou au brevet de technicien agricole (BTA).

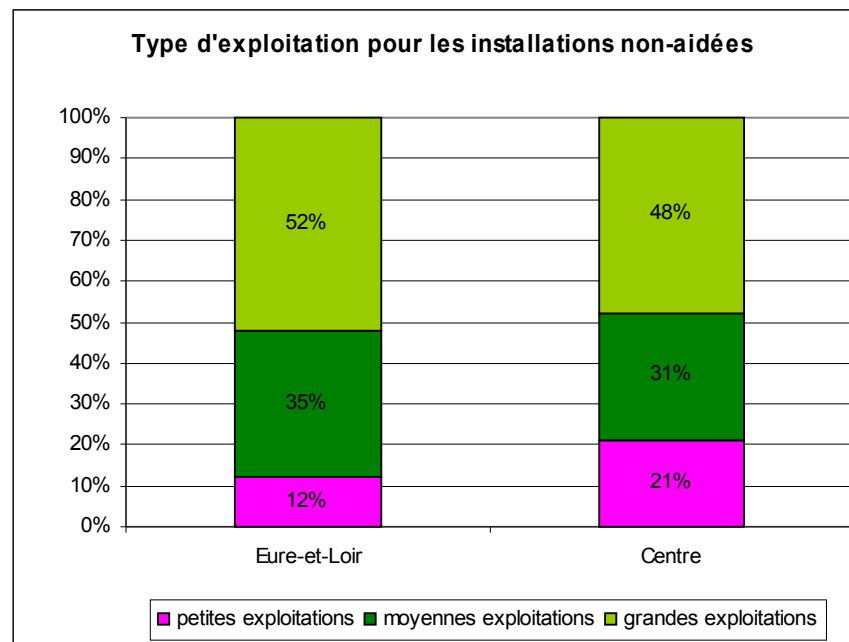
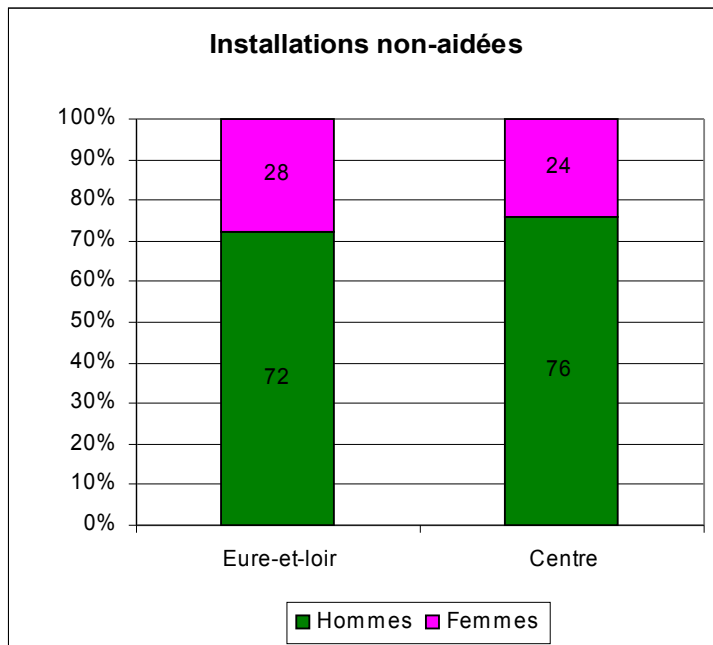
S'agissant des modes de production, 15% commercialisent des produits de l'exploitation via des circuits courts et 22% pratiquent une activité de diversification.

● Caractéristiques des installations non aidées (sans DJA)

Davantage de femmes et des exploitations plus petites.

Les jeunes chefs installés sans les aides, au nombre de 407, sont majoritairement des hommes mais dans une plus faible proportion que ceux installés avec les aides (72 % contre 93 % pour les installations aidées).

La moitié d'entre eux possèdent de grandes exploitations (52 %), ce qui est nettement moindre que pour ceux installés avec les aides (80%).



Ils valorisent 43 976 ha, soit 33 % de la surface exploitée par les jeunes chefs. La superficie moyenne exploitée est de 108 ha, soit un différentiel de 55 ha (en moins) par rapport aux installés aidés. Ces résultats sont similaires à ceux de la région (cf graphique p 11).

Enfin, ils apparaissent sur-représentés par rapport à l'ensemble des jeunes chefs dans les orientations ovins-caprins, maraîchage et bovins viande (cf graphique p12).

A l'échelle de la région :

Leur niveau de formation est moins élevé que ceux installés avec les aides : 41 % ont suivi des études secondaires longues ou des études supérieures.

Concernant les modes de production, 12 % commercialisent des produits de l'exploitation via des circuits courts et 16,5 % pratiquent une activité de diversification.

Les chiffres clés de l'installation en Eure-et-Loir

➤ Une succession mieux assurée en Eure-et-Loir

- 46% des chefs d'exploitation de plus de 50 ans connaissent leur successeur (contre 38% en Région) ;
- Cependant, 26% de la SAU est exploitée par des agriculteurs de plus de 50 ans ne connaissant pas leur successeur.

➤ Moins de jeunes chefs, dans de grandes exploitations

- Ils représentent 18,5% de l'ensemble des exploitants et exploitent 29% de la SAU (contre respectivement 20% et 34% en Région) ;
- SAU moyenne de 140 ha, bien supérieure à la moyenne départementale de 104 ha.

➤ Une baisse régulière mais discontinue du nombre d'installations, similaire à la tendance régionale

- une moyenne de 82 installations par an entre 2001 à 2010 contre 100 sur la période 1991-2000.

➤ Une majorité de jeunes installés aidés, en hausse depuis 2009

- 57% des jeunes agriculteurs présents en 2010 ont bénéficié d'une DJA lors de leur 1ère installation ;
- le nombre d'installés aidés est en hausse depuis 2009 (+32% entre 2009 et 2012). L'Eure-et-Loir est le seul département de la Région dans ce cas.

➤ Des profils différents entre les installés aidés et non aidés

- les jeunes agriculteurs aidés sont essentiellement des hommes (93 %) qui exploitent de grandes surfaces (SAU moyenne de 163 ha) ;
- les jeunes agriculteurs non aidés comprennent davantage de femmes (28%), sur des exploitations moins grandes (SAU moyenne de 108 ha) et avec une part plus importante d'élevage.